

Centrale de Landivisiau : une guerre de positions

Les opposants attaquent sur le volet sanitaire. L'opérateur oppose sa stratégie de transparence aux « contre-vérités ».

La centrale à gaz de Landivisiau est-elle en train de devenir le petit « Notre-Dame-des-Landes » du Finistère ? D'un côté, une majorité d'élus locaux soutient ce pilier du Pacte électrique, chargé d'assurer la transition énergétique bretonne tout en faisant face aux besoins. De l'autre, les opposants militent pour le respect de l'environnement, la recherche de solutions alternatives, et la réduction de la consommation électrique. Chacun campe sur ses positions.

L'Agence régionale de santé en arbitre

Xavier Caïtucoli, PDG de Powéo-Direct Énergie, l'opérateur, revient sur l'épisode du courrier de soutien des élus (voir notre édition d'hier) : « **On monte en épingle un point qui n'en est pas un. Ce qui intéresse la population, c'est de savoir ce que la centrale va apporter au territoire.** »

Et d'abord sur le front de l'emploi. Mi-juin, l'opérateur annonce



À gauche, le professeur Belpomme, hier sur le site de la future centrale avec des militants de l'association Force 5. À droite : Xavier Caïtucoli, PDG de Powéo-Direct Énergie, et François Guérin, chargé de mission.

l'organisation d'une journée dédiée aux entreprises locales, « **pour leur permettre de se préparer à répondre aux appels d'offres.** » En outre, précise le PDG, « **nous n'avons pas financé le voyage des élus à Toul, nous l'avons seulement**

organisé. Les billets de train et l'hébergement ont été payés par la communauté de communes. »

Mais déjà les opposants contre-attaquent, sur le volet sanitaire. Hier soir, le cancérologue et militant environnemental Dominique Belpomme

a donné une conférence sur l'impact d'une telle centrale sur la santé. Selon lui, « **l'oxyde d'azote, de carbone, de soufre et les poussières représentent un risque d'asthme chimique chez l'enfant, de cancer des voies respiratoires et de malformations congénitales.** »

Réponse de Xavier Caïtucoli : « **Ce médecin, contesté par ses pairs, est venu faire un show destiné à faire peur, et non présenter une étude scientifique. Nous avons joint à notre dossier préfectoral des études préalables sur la dispersion atmosphérique, la qualité de l'air et l'agriculture bio : elles seront consultables lors de l'enquête publique.** »

L'Agence régionale de santé sera chargée de rendre son avis, avant délivrance éventuelle du permis de construire.

Liza MARIE-MAGDELEINE.